

PLANNING ACCUEIL DES FAMILLES POUR LES INSCRIPTIONS AU LYCEE TUIANU LE GAYIC DE PAPARA



LUNDI 01 JUILLET	COLLEGE DE PAPARA	7h30 – 14h30
MARDI 02 JUILLET	COLLEGE DE PAEA	7h30 – 14h30
MERCREDI 03 JUILLET	COLLEGE DE TEVA I UTA	7h30 – 12h30
JEUDI 04 JUILLET	TOUT LES AUTRES COLLEGES ET LES COLLEGES DE PAPARA PAEA ET TEVA I UTA (dossier non enregistré le jour	7h30 – 12h30
VENDREDI 05 JUILLET	TOUT LES AUTRES COLLEGES ET LES COLLEGES DE PAPARA PAEA ET TEVA I UTA (dossier non enregistré le jour	7h30 – 12h30

Documents obligatoires pour de dépôt et l'enregistrement de l'inscription

Le dossier unique dûment complété avec les pièces suivantes :

- L'exeat de fin de scolarité du collège
- 1 copie de la pièce d'identité
- 2 photos d'identité avec au dos le nom et prénom
- Photocopie carte CPS avec le numéro DN de l'élève
- Certificat de résidence, facture EDT ou OPT
- Relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP) avec les 23 chiffres avec au dos le nom et prénom de l'élève

En plus suivant votre situation:

- Si parents divorcés : décision de justice concernant la garde d'enfant
- Pour les enfants qui ne sont plus à la charge de leurs parents biologiques : copie de la délégation d'autorité parentale ou décision de placement du service social
- Pour les élèves des 16 ans ou plus : attestation de recensement et/ou participation à la Journée Défense et Citoyenneté
- Copie de l'ASSR 2
- Pour les étudiants de CPGE, BTS : relevé de notes du baccalauréat et attestation Parcoursup d'admission dans la formation.